



Résultats de l'enquête Détenneurs de données et offre de formation sur les EEE du bassin Loire-Bretagne



Citation

Varray S., Hudin S. & Fierimonte B., 2018. Résultats de l'enquête Détenteurs de données et offre de formation sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 20 pages.

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	3
SIGLES.....	5
INTRODUCTION	6
OBJECTIFS DE L'ENQUETE	5
DEROULEMENT DE L'ENQUETE.....	6
RESULTATS DE L'ENQUETE.....	6
Description des répondants	7
Implication sur la thématique des « Espèces exotiques envahissantes ».....	8
Détenteurs de données	9
Liens avec le groupe de travail de bassin et ses coordinations territoriales.....	11
Formation	12
CONCLUSION	13
ANNEXES.....	15
Questionnaire de l'enquête.....	11
Liste des structures ayant participé à l'enquête	12



Ailanthé

Sigles

AFB : Agence française pour la biodiversité

Aten-AFB : Atelier technique pour les espaces naturels, intégré dans l'Agence française pour la biodiversité

CBN : Conservatoire botanique national

CEN : Conservatoire d'espaces naturels

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

DDT : Direction départementale des territoires

DREAL : Direction régionale de l'aménagement

EPTB : Etablissement public territorial de bassin

FCBN : Fédération des Conservatoires botaniques nationaux

FREDON : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles

Groupe de travail IBMA : groupe de travail sur les Invasions biologiques en milieux aquatiques

INPN : Inventaire national du patrimoine naturel

LPO : Ligue de protection des oiseaux

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ORB : Observatoire régional de la biodiversité

ORENVA : Observatoire régional des plantes exotiques envahissantes des écosystèmes aquatiques de Poitou-Charentes

SINP : Système d'information sur la nature et les paysages

INTRODUCTION

Le groupe de travail sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne cherche à lutter plus efficacement contre les impacts de ces espèces depuis 13 ans. Pour cela, il s'appuie sur un réseau de coordinations territoriales qui s'est renforcé lors de la phase III du plan Loire grandeur nature (2007-2013), au cours de laquelle l'animation de bassin a eu pour priorité le développement d'outils communs pour une mutualisation des informations à l'échelle bassin.

Dans les groupes d'animation territoriale, la structuration de la collecte d'information sur les espèces et les chantiers de gestion est recherchée, souvent avec les moyens disponibles en régie. Le rassemblement de ces données à l'échelle régionale reste cependant complexe et l'information est actuellement difficilement mobilisable à l'échelle du bassin, comme l'a montré le travail sur [l'atlas des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire](#) en 2016. Celui-ci a en effet révélé les difficultés à disposer de données harmonisées facilement disponibles à l'échelle du bassin, ainsi qu'une diversité de détenteurs de données, notamment concernant la faune.

La connaissance de la répartition des espèces exotiques envahissantes sur le bassin doit permettre d'adapter les objectifs de gestion en fonction du stade d'invasion. La réalisation de cartographies à cette échelle a vocation à informer les gestionnaires d'espaces naturels, les élus et les décideurs des politiques publiques tout en proposant une prise de recul grâce à une vision d'ensemble dépassant les limites des territoires techniques et administratifs.

De plus, la remontée et l'agrégation de données nécessite une animation spécifique qui repose sur un réseau d'acteurs identifiés et impliqués. Dans le bassin Loire-Bretagne, les différentes échelles d'animation territoriales constituent un tel réseau de recueil de données, en lien avec diverses structures telles que l'ONCFS ou la FCBN, via leurs relais locaux (services départementaux et CBN). Au vu de la diversité des structures susceptibles de détenir des données sur les espèces exotiques envahissantes, il a été proposé de réaliser une enquête afin de disposer d'éléments de bilan et identifier des axes de travail susceptibles d'améliorer la remontée et la mutualisation des données.

OBJECTIFS

Les objectifs de l'enquête étaient d'identifier et de recenser les acteurs susceptibles de posséder et de communiquer des données liées aux espèces exotiques envahissantes, tout en précisant le type de données, d'informations et d'actions qui leurs sont liées. Elle devait également faire un bilan de l'animation actuelle (connaissance du réseau d'acteurs de bassin et de son organisation) et de l'appropriation des outils élaborés dans le cadre du groupe de travail.

D'autre part, afin de réaliser un bilan de l'offre de formation proposée aux gestionnaires d'espaces naturels sur la thématique, plusieurs questions portaient sur les formations dont les personnes interrogées avaient connaissance.

DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Un formulaire (cf. Annexe 1) comportant une vingtaine de questions a été conçu avec le groupe de travail de bassin, puis mis en ligne et largement diffusé aux acteurs du bassin Loire-Bretagne via les différents réseaux. Les questions étaient réparties en 5 catégories :

- Description des répondants ;
- Implication sur la thématique « Espèces exotiques envahissantes » ;
- Détenteurs de données ;
- Liens avec le réseau d'acteurs de bassin ;
- Formation.

Le renseignement du formulaire (en annexe) n'excédait pas 10 minutes afin de favoriser les réponses (cf. annexe). L'enquête a été lancée le 6 juillet et clôturée le 1er octobre 2017. Cette enquête a été relayée dans plusieurs lettres d'information (Centre de Ressources Loire nature et des coordinations territoriales) pour atteindre le plus grand nombre de détenteurs de données potentiels.

RESULTATS

Au cours des 3 mois durant lesquels il était possible de répondre au questionnaire en ligne, 119 réponses ont été recueillies, ce qui représente un taux de réponse satisfaisant.

Description des répondants

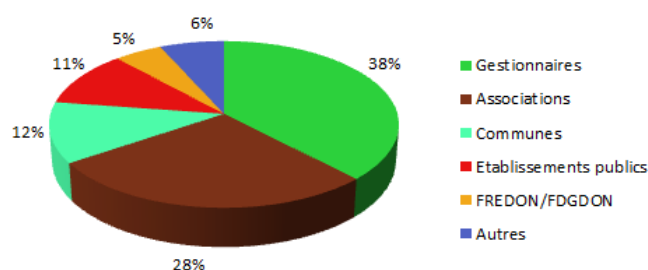


Figure 1 : type de structures des répondants

Les principales structures représentées dans les réponses (cf. liste en Annexe 2) obtenues à l'enquête (cf. figure 1) sont les gestionnaires (38 %) et les associations (28 %), puis les communes ou communautés de communes (12%) et les établissements publics (11 %). Parmi les structures gestionnaires, la majorité des réponses a été renseignée par des syndicats de rivière (71 %), mais également des parcs naturels

régionaux (13 %), des Conservatoire d'espaces naturels (11 %) et des réserves naturelles (4 %). Dans la catégorie « Associations », l'essentiel des réponses a été envoyé par des fédérations départementales de pêche (24 %) et de chasse (27 %), des CPIE (9%) et la LPO (9%). Par ailleurs, les structures rassemblées dans la catégorie « Etablissements publics » sont des DREAL, l'Agence française pour la biodiversité, les établissements publics territoriaux de bassin ou les DDT. Il existe donc une diversité satisfaisante dans les structures ayant répondu à l'enquête, permettant d'avoir des retours variés sur les questions proposées.

La majorité des acteurs proviennent des régions Pays de la Loire (27 %), Centre-Val de Loire (24 %) et Bretagne (14 %) (cf. figure 3). Les régions les moins représentées dans les réponses sont la Basse-Normandie et la Bourgogne. Cela peut être expliqué par la faible portion du bassin Loire-Bretagne concernant le territoire bas-normand et une coordination territoriale des acteurs bourguignons en cours de construction.

La figure 3 met en évidence un panel relativement homogène des échelles d'action sur les espèces exotiques envahissantes considérées par les structures ayant répondu à l'enquête.

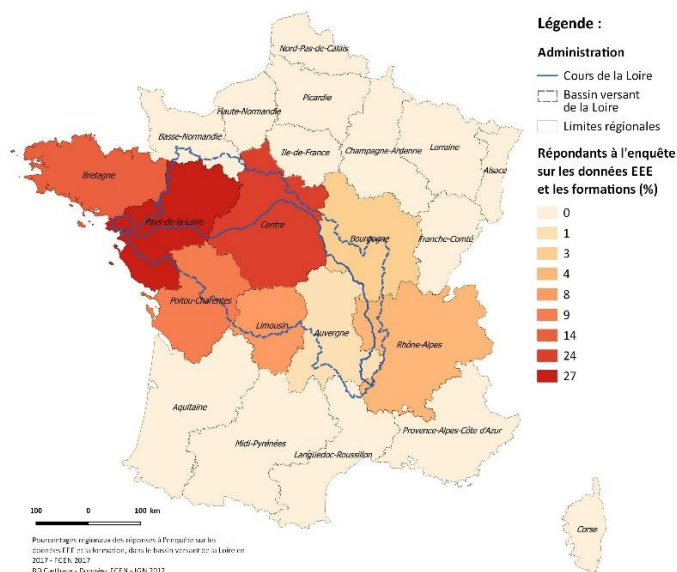


Figure 2 : origine géographique des répondants

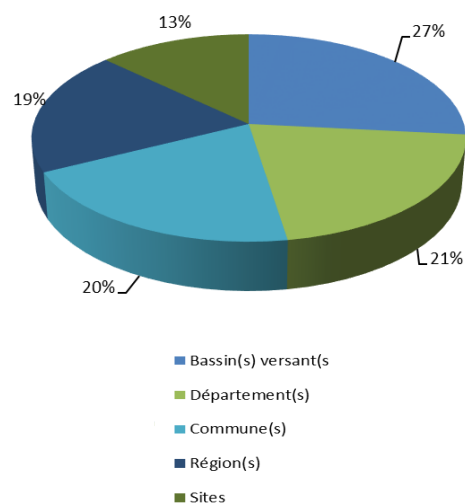


Figure 3 : échelles d'actions des répondants

Implication sur la thématique des « Espèces exotiques envahissantes »

Les principales actions menées par les différentes structures (cf. figure 4) sont des relevés de terrain (20 %), des actions de gestion (18 %) et de sensibilisation (15 %) ainsi que de l'agrégation de données (13 %). Ces réponses sont cohérentes avec la description des répondants, une majorité des structures étant des gestionnaires ou des associations de protection de l'environnement.

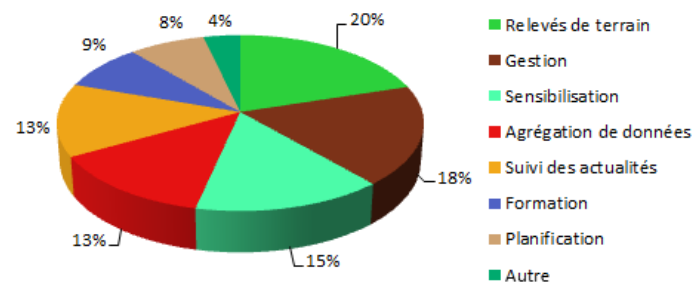


Figure 4 : principales actions menées sur les espèces exotiques envahissantes par les structures

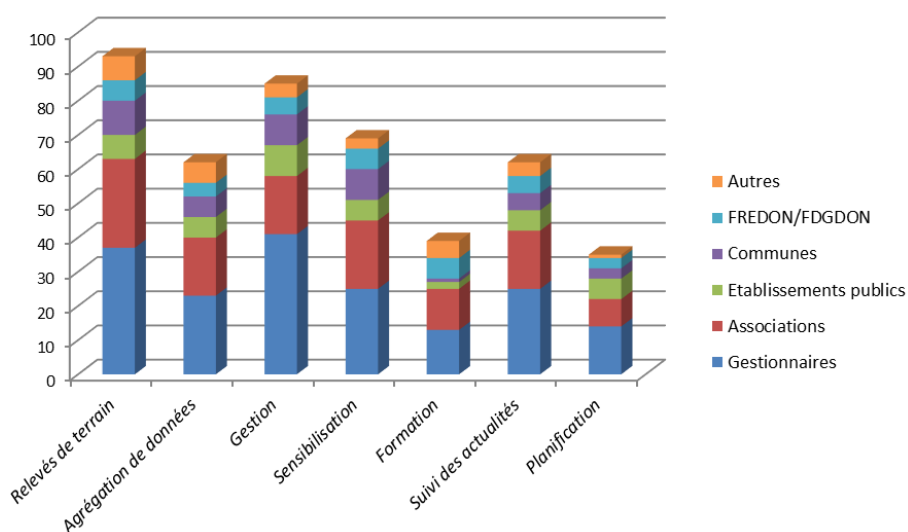


Figure 5 : principales actions menées sur les espèces exotiques envahissantes par type de structures

Détenteurs de données

91 % des répondants ont indiqué détenir des données sur les espèces exotiques envahissantes. Ces données concernent les espèces (99 % des réponses positives) et les chantiers (55 %). Ces données sont majoritairement détenues sous format SIG (56 %) et Excel (36 %), Access ou d'autres types de format (Word, SICEN, Chloris, STERNE, SERENA, SIRFF, etc.) ayant été ponctuellement cités. Quelques réponses précisait également que les données étaient détenues sous format papier ou directement par le technicien en charge de leur acquisition, ce qui peut représenter un risque de perte de la donnée.

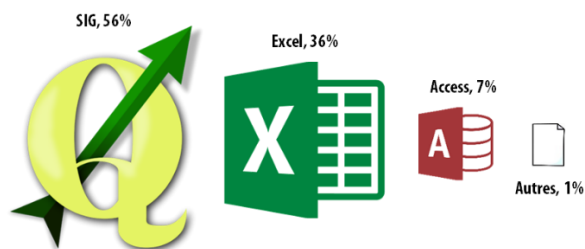


Figure 6 : format des données détenues par les structures

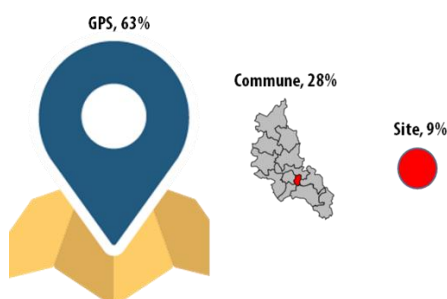


Figure 7 : échelle des données

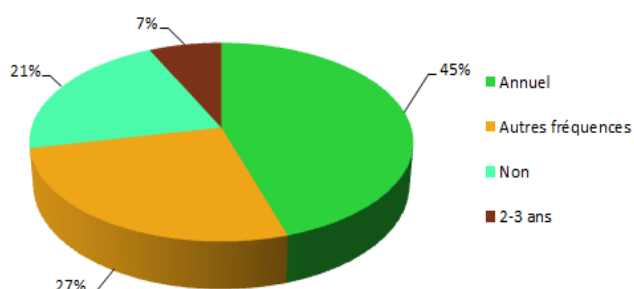


Figure 8 : fréquence d'actualisation des données

L'échelle de la majorité des données est (cf. figure 7) le point GPS (63 %) ou la commune (28 %), celle du site n'étant que peu utilisée (9 %). Les données sont d'autre part actualisées annuellement pour 45 % des réponses. De nombreux répondants (27 %) ont indiqué mettre à jour les données lorsque cela leur était possible et de manière non régulière (financement spécifique ou temps de travail dédié) voire ne pas actualiser les données dans 21 % des cas.

Mutualisation des données

32 % des données ne sont pas mutualisées avec des bases de données nationales ou régionales. Les principaux types de structures concernés sont les syndicats de rivière (38%) et les communes (25%).

Lorsque les données sont mutualisées, les données sont principalement envoyées (cf. figure 9) vers les bases de données des CBN (41 %) et de l'INPN (27 %). Deux autres bases de données ont également été citées, celles de l'ONCFS et des fédérations départementales de pêche, ainsi que plusieurs autres bases indiquées de manière plus ponctuelles : agence de l'eau Loire-Bretagne, FREDON, EPTB, DDT, SERENA, SIRFF, les réseaux régionaux, ORB, etc. Il existe donc une multitude de bases de données vers lesquelles les données peuvent être dirigées.



Figure 9 : bases de données avec lesquelles les données sont mutualisées

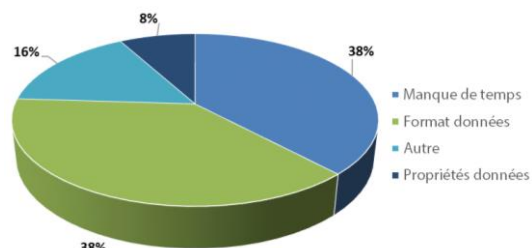


Figure 10 : principaux freins à la mutualisation des données

Les freins à la mutualisation des données les plus fréquemment cités (cf. figure 10) sont le manque de temps (38 %) et le format des données (38 %), qui n'est pas standardisé. Parmi les autres freins

identifiés par les structures, l'absence de protocole de remontée des données a été plusieurs fois indiquée (31 % des autres causes). De même, certains acteurs sont en attente d'une invitation à faire remonter leurs données.

La plupart des données agrégées concernent entre 1 et 5 espèces végétales (52 %) ou animales (68 %), les autres classes (6 à 10 et plus de 10 espèces) se répartissant équitablement le reste des réponses. Pour les espèces animales, quatre groupes taxonomiques concentrent plus de 75 % des données : les mammifères (23 %), les crustacés (23 %), les oiseaux (15 %) et les poissons (15 %).

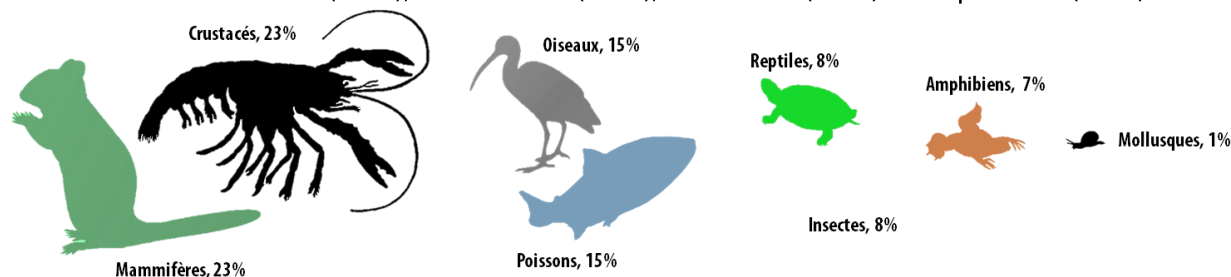


Figure 11 : données rassemblées sur la faune exotique envahissante

Vers une amélioration de la mutualisation des données

Parmi les suggestions reçues pour améliorer la mutualisation des données, plusieurs pistes ont été proposées :

- Une centralisation des données via internet exclusivement, grâce à un outil unique de saisie en ligne au niveau national. Cette interface pourrait également s'appuyer sur des relais régionaux ;
- Mettre en place un outil standardisé national avec par exemple une table attributaire standardisée unique ;
- Clarifier la circulation des données (qui envoie quoi à qui) ;
- Avoir une carte interactive en ligne ;
- Disposer de formations sur ce thème, ciblées sur 1 ou 2 outils existants ;
- Disposer de personnels dédiés à cette tâche.

Plusieurs réponses ont d'autre part indiqué avoir des attentes concernant la mise en place des SINP régionaux concernant la mutualisation des données.

A retenir sur les détenteurs de données :

91 % des répondants détiennent des données sur les EEE :

- principalement stockées au format SIG ou Excel ; le format papier représente un risque de perte de la donnée ;
- actualisées annuellement ; 21 % des réponses indiquent ne pas actualiser les données ;
- principalement mutualisées avec les CBN et l'INPN ; 32 % des réponses ne mutualisent pas leurs données ;
- les principaux freins à la mutualisation des données sont le manque de temps et le format des données.

Liens avec le groupe de travail de bassin et ses coordinations territoriales

87 % des réponses ont signalé avoir connaissance de l'existence du groupe de travail « espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne ». Parmi les outils créés par celui-ci, les plus connus (cf. figure 12) sont les outils techniques, à savoir le guide d'identification (28 %) et le manuel de gestion (19%) des plantes exotiques qui envahissent les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne, ainsi que les outils de communication que sont les plaquettes (14 %) et les affiches (14 %).

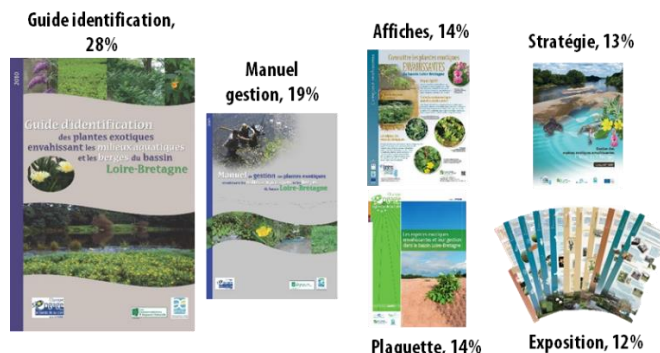
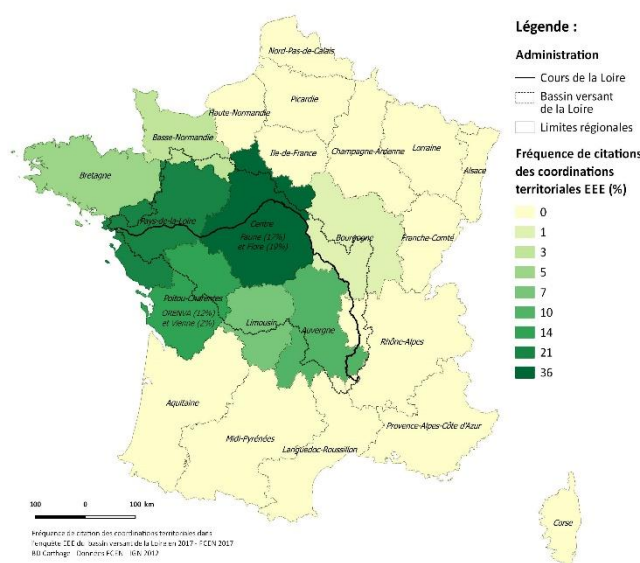


Figure 12 : connaissance des outils du groupe de travail de bassin



78 % des répondants ont déclaré être en lien avec la (les) coordination(s) territoriale(s) concernée(s) par leur territoire. Les coordinations les plus citées sont celles des Pays de la Loire (21 %), de la région Centre-Val de Loire faune (17 %) et flore (19 %), et l'ORENVA (12 %). Les coordinations les moins connues par les répondants sont la Bretagne et la Bourgogne, où les coordinations sont en cours de construction.

Figure 13 : fréquence de citation des coordinations territoriales du bassin Loire-Bretagne

Les causes les plus fréquemment choisies pour expliquer l'absence de lien avec les coordinations territoriales sont le manque de temps (42 %) et la méconnaissance de l'organisation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes (40 %). Quelques réponses ont également indiqué être en attente de sollicitations de la coordination territoriale pour se mettre en lien avec elle.

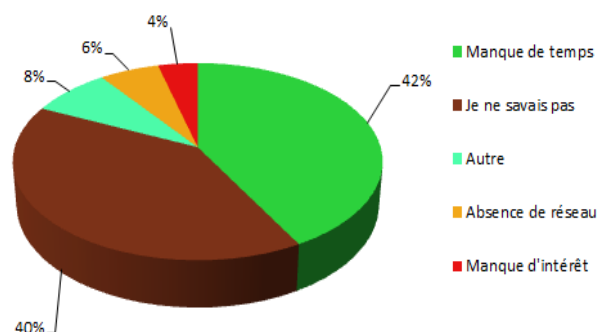


Figure 14 : freins aux liens avec les coordinations territoriales du bassin

La dernière question de cette partie du formulaire demandait aux participants d'indiquer les principales sources consultées lorsqu'ils cherchaient des informations sur les espèces exotiques envahissantes. La plupart des répondants ont mentionné 2 à 3 sources différentes, les principales consultées étant les moteurs de recherche (recherche en ligne, 27 %), le site du groupe de travail IBMA (16 %), des bases documentaires diverses (15 %) et le Centre de Ressources Loire nature (13 %).



Figure 15 : sources consultées pour accéder à de l'information sur les espèces exotiques envahissantes

A retenir sur les liens avec le groupe de travail de bassin et ses coordinations territoriales :

- Le groupe de travail est bien connu des répondants ;
- Ses outils les plus connus sont les outils techniques (guide d'identification et manuel de gestion) ;
- Le manque de temps et de connaissance de l'organisation du réseau d'acteurs sont des freins au lien avec les coordinations territoriales.

Formation

Ce volet avait pour objectif de faire le point sur l'offre de formation actuellement proposée sur le bassin et sur les besoins des acteurs. D'après les réponses, 55 % des répondants ont suivi une formation sur les espèces exotiques envahissantes. Celles-ci concernaient principalement (cf. figure 16) l'identification (41 %) et/ou la gestion (37 %) de la flore exotique envahissante. Parmi les personnes n'ayant pas suivi de formation sur la thématique, plus d'un quart (26 %) ne souhaite pas en suivre.

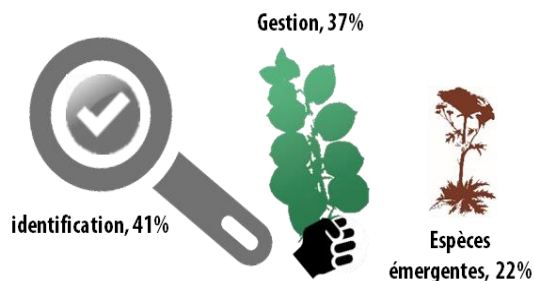


Figure16 : thématiques des formations sur les espèces exotiques envahissantes suivies

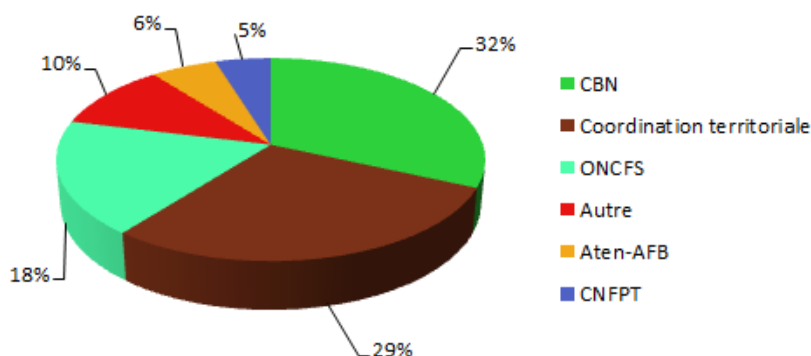


Figure 17 : thèmes généraux des formations sur les espèces exotiques envahissantes suivies

D'après la figure 17, les principaux organismes formateurs cités dans les réponses étaient les CBN (32 %), les coordinations territoriales (29 %) et l'ONCFS (18 %). D'autres formations dispensées par l'Aten-AFB, le CNFPT, les FREDON ou des associations de protection de la nature ont également été ponctuellement citées.

82 % des acteurs souhaitent suivre une formation sur les espèces exotiques envahissantes, préférentiellement sur la gestion (44 %) ou sur les espèces émergentes (37 %) (cf. figure 18), animales comme végétales.

55% des réponses indiquaient connaître d'autres organismes de formation et l'Aten-AFB a été le plus cité (cf. figure 19). Les bureaux d'études ont également été mentionnés plusieurs fois.

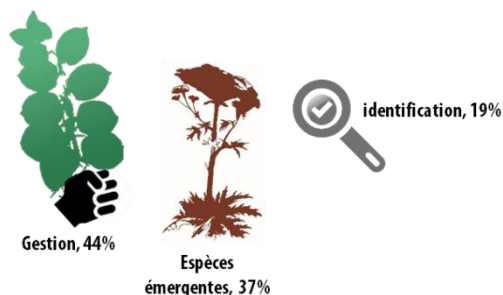


Figure 28 : thématiques sur lesquelles les répondants souhaiteraient se former

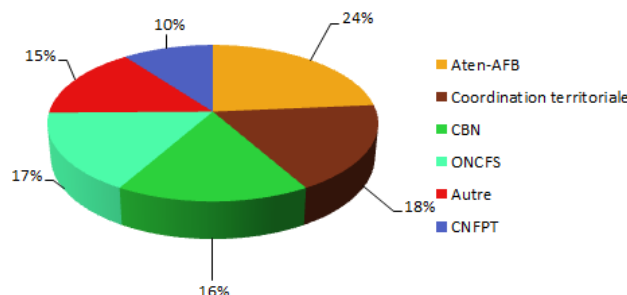


Figure 19 : autres organismes proposant des formations sur les espèces exotiques envahissantes

A retenir sur la formation :

- 55 % des répondants ont suivi une formation portant principalement sur l'identification ou la gestion de la flore exotique envahissante ;
- 26 % des personnes non formées ne souhaitent pas suivre de formation sur les EEE ;
- Les attentes en formation concernent la gestion des EEE ou les espèces émergentes, animales comme végétales.

CONCLUSION

Les résultats acquis lors de cette enquête de 3 mois ont permis de mettre en évidence divers éléments. De nombreuses données sur la faune et la flore exotiques envahissantes existent au niveau d'une grande variété de structures (gestionnaires, associations de protection de l'environnement, établissements publics, etc.), principalement impliquées sur les relevés de terrains, la gestion et la sensibilisation sur ces espèces. Ces données sont généralement stockées sous format SIG et actualisées de manière irrégulière lorsque des moyens peuvent être alloués à cette mise à jour.

Elles sont principalement mutualisées avec les bases de données de l'INPN, des CBN et de l'ONCFS, mais plus de 30% des données ne sont pas mutualisées à cause du manque de temps dédié à cette tâche, du format non standardisé et de la méconnaissance des voies d'agrégation. La mise en place d'un système unique de centralisation des données est souhaitée par les acteurs ayant répondu à l'enquête, ainsi qu'une clarification de la circulation des données.

Ces pistes de réflexion permettront d'améliorer la remontée des informations, en lien avec les principales bases de données agrégatives (INPN, CBN, ONCFS).

Le réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin et ses outils sont globalement bien connus des répondants qui sont, pour la majorité, en lien avec leur(s) coordination(s) territoriale(s). Les efforts de communication sont toutefois à poursuivre afin de valoriser les travaux et les actions réalisées par les différents niveaux d'organisation du réseau d'acteurs de bassin et permettre l'accès aux informations concernant les espèces exotiques envahissantes à l'ensemble des acteurs impliqués sur la thématique. Les résultats détaillés de cette enquête seront ainsi transmis aux coordinateurs territoriaux afin qu'ils puissent se mettre en lien avec les personnes n'ayant pas encore connaissance de la structuration du réseau et favoriser ainsi la remontée et la mutualisation de données.

Concernant l'offre de formation, les acteurs du bassin sont en attente de sessions orientées sur la gestion des espèces et sur l'identification et le suivi des espèces émergentes, sur la flore comme la faune exotique envahissante. De nombreux organismes proposent des formations sur le bassin ou à l'échelle nationale, et afin de favoriser l'organisation de sessions par les acteurs du bassin répondant au mieux aux attentes des gestionnaires, des actions de mutualisation des contenus pédagogiques sont prévues pour 2018.



Cette enquête a permis d'identifier des axes de travail pour améliorer la mutualisation des données à l'échelle du bassin, la connaissance du réseau d'acteurs et de son organisation ainsi que l'offre de formation sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne.

Principaux besoins	
MUTUALISATION DES DONNÉES	Clarifier la circulation des données et leur mutualisation
	Disposer de personnels dédiés à la mutualisation
	Proposer des formations sur la mutualisation des données
	Structurer les SINP régionaux
LIENS AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL DE BASSIN	Améliorer la communication pour faire connaître l'organisation du réseau d'acteurs du bassin
	Poursuivre le développement des outils communs
	Poursuivre le développement des réseaux territoriaux en sollicitant de nouveaux acteurs
FORMATION	Adapter l'offre de formation aux attentes des acteurs locaux (espèces émergentes, gestion, etc.)
	Synthétiser l'offre de formations par coordination territoriale

Annexe 1 : Questionnaire de l'enquête

QUESTIONNAIRE

DETENTEURS DE DONNEES ET OFFRE DE FORMATION SUR LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme l'une des principales causes de perte de biodiversité. La connaissance de la répartition des espèces sur le bassin permet d'adapter les objectifs de gestion en fonction du stade d'invasion. La réalisation de cartographies à cette échelle a vocation à informer les gestionnaires d'espaces naturels, les élus et les décideurs des politiques publiques, tout en proposant une prise de recul grâce à une vision d'ensemble dépassant les limites des territoires techniques et administratifs.

La remontée et la centralisation des données à une échelle définie nécessitent souvent une animation spécifique via un réseau d'acteurs. En effet, le travail réalisé en 2016 sur [l'atlas](#) des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire – Etat des connaissances de la répartition 2002-2014 a mis en évidence une grande diversité de détenteurs de données dont les connaissances n'étaient pas mutualisées à l'échelle régionale voire nationale.

La présente enquête a pour objectif principal d'identifier et de recenser les acteurs susceptibles de posséder et de communiquer des données liées aux espèces exotiques envahissantes. L'amélioration de la mutualisation des données concernant la répartition et les interventions de gestion permettra en effet un renforcement des connaissances et une meilleure valorisation des suivis locaux et des données qui en sont issues à l'échelle du bassin.

Nous vous remercions de participer à cette enquête, dont le renseignement du questionnaire en ligne n'excèdera pas les 5 à 10 minutes.

Présentation

Nom, Prénom

Structure

Adresse mail et numéro de téléphone

Périmètre d'action :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| ☐ Site | ☐ Département |
| ☐ Commune ou communautés de communes | ☐ Région |
| ☐ Bassin versant | |

Votre implication sur la thématique « espèces exotiques envahissantes »

Votre structure est impliquée sur la thématique des EEE via :

- ☐ La réalisation de relevés de terrain ou l'agrégation de données issues du terrain (gestion de bases de données)
- ☐ La planification, le financement ou la réalisation d'opération de gestion (ou l'appui à ceux-ci)
- ☐ L'organisation d'actions de sensibilisation
- ☐ L'organisation d'actions de formation
- ☐ Le suivi des actualités en lien avec la thématique
- ☐ La participation à la planification des actions (gouvernance, financement)

Détenteurs de données

Vous avez indiqué disposer ou rassembler des données concernant les espèces exotiques envahissantes.

- Ces données :
 - ☐ Concernent des espèces
 - ☐ Concernent des travaux de gestion
- Quel est le format de ces données

☐ Excel ☐ Access	☐ SIG ☐ Autre :
---	--
- Quelle est l'échelle de ces données

☐ point GPS ☐ commune	☐ autre :
--	--
- Ces données concernent-elles des espèces animales/végétales exotiques envahissantes ? Pour les animaux, précisez le cas échéant le(s) principal(aux) groupe(s) taxonomique(s) concerné(s) : mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, poissons, crustacés, insectes, autres invertébrés
- Ces données concernent :

☐ 0-5 EEE végétales ☐ 5-10 EEE végétales ☐ +10 EEE végétales	☐ 0-5 EEE animales ☐ 5-10 EEE animales ☐ +10 EEE animales
---	--
- Ces données sont-elles actualisées régulièrement ?

☐ Non ☐ Oui, annuellement ☐ Oui, tous les 2-3 ans,	☐ Oui, moins fréquemment ☐ Autre :
---	---
- Faites-vous remonter ces données dans des bases de données régionales/nationales ?

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

Si oui, laquelle (lesquelles) :

☐ INPN ☐ CBN	☐ ONCFS ☐ Autre :
---	--

Si non, pourquoi ?

☐ Manque de temps ☐ Données non standardisées	☐ Problèmes de propriété de la donnée ☐ Autre :
--	--
- D'après vous, quel(s) outil(s) serai(en)t à développer pour faciliter la remontée des données sur les espèces exotiques envahissantes ? (question ouverte)

ANNEXES

Le lien avec le groupe de travail de bassin

Depuis sa création en 2002 par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le groupe de travail espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne a pour objectif de favoriser l'échange, l'amélioration des connaissances scientifiques et techniques, le retour d'expérience et la réalisation d'outils partagés sur la gestion des espèces invasives.

- Connaissez-vous l'existence du groupe de travail de bassin ?

☐ Oui ☐ Non

- Connaissez-vous les outils du groupe de travail de bassin ? Cochez les outils que vous connaissez et avez déjà utilisés :

- | | |
|---|--|
| ☐ Guide d'identification | ☐ Stratégie de bassin 2014-2020 |
| ☐ Manuel de gestion | ☐ Exposition de 11 panneaux |
| ☐ Affiches | ☐ Autre : |
| ☐ Plaquettes | |

- Etes-vous en lien avec la (les) coordination(s) territoriale(s) de votre région ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, laquelle (plusieurs réponses possibles) :

- | | |
|--|--|
| ☐ Auvergne | ☐ Centre-Val de Loire (flore) |
| ☐ Bretagne | ☐ Département de la Loire |
| ☐ Basse-Normandie | ☐ Limousin |
| ☐ Bassin de la Vienne | ☐ Pays de la Loire |
| ☐ Bourgogne | ☐ Poitou-Charentes (ORENVA) |
| ☐ Centre-Val de Loire (faune) | |

Si non, pourquoi ?

- ☐ Je ne savais pas qu'il y avait une coordination territoriale dans mon secteur
☐ Manque de temps
☐ Manque d'intérêt
☐ Autre (précisez) :

- Lorsque vous cherchez des informations sur les espèces exotiques envahissantes, vous :

- ☐ Consultez le Centre de Ressources Loire nature
☐ Consultez le site internet du groupe de travail IBMA
☐ Cherchez des informations en ligne d'une manière générale
☐ Contactez votre coordination territoriale
☐ Consultez des bases documentaires
☐ Autre (précisez) :

L'offre de formation

- Avez-vous suivi déjà suivi une formation sur les espèces exotiques envahissantes ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, concernait-elle (plusieurs réponses possibles) :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| ☐ l'identification | ☐ la faune |
| ☐ la gestion | ☐ la flore |
| ☐ les espèces émergentes | |

ANNEXES

Si non, souhaiteriez-vous participer à une formation sur les espèces exotiques envahissantes ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez sur quel(s) thème(s) :

- | | |
|---|--|
| ☐ l'identification | ☐ la faune |
| ☐ la gestion | ☐ la flore |
| ☐ les espèces émergentes | ☐ Autre : |

➤ Après de quel(s) organisme(s) :

- | | |
|---|---|
| ☐ Aten-Agence Française de la Biodiversité | ☐ ONCFS |
| ☐ CNFPT | ☐ bureaux d'études |
| ☐ Coordinations territoriales | ☐ autres : |
| ☐ CBN | |

➤ En dehors de cette formation, avez-vous connaissance de d'autres structures proposant des formations sur les espèces exotiques envahissantes ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels (précisez) :

- | | |
|---|---|
| ☐ Aten-Agence Française de la Biodiversité | ☐ bureaux d'études |
| ☐ CNFPT | ☐ autres : |
| ☐ Coordinations territoriales | |
| ☐ CBN | |
- ☐ ONCFS

Le questionnaire est à présent terminé et nous vous remercions pour votre participation à cette enquête. Vous recevrez le bilan de cette étude dans les 2 mois suivant la clôture de l'enquête, qui a pour objectif d'améliorer la mutualisation des données à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

Pour toute question, vous pouvez contacter : Sylvie Varray, FCEN, sylvie.varray@reseau-cen.org
02.38.24.55.05

Retrouvez toutes les informations concernant le groupe de travail sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne sur le Centre de Ressources Loire nature.

Annexe 2 : Liste des structures ayant participé à l'enquête

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Agence Française pour la biodiversité
Agglo Pays d'Issoire
Agglo Saumur Val de Loire
Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques de l'Allier
CBN de Brest
CBN Massif central
CEN Basse-Normandie
CEN Bourgogne
CEN Limousin
CEN Pays de la Loire
Centre Régional de la Propriété Forestière Île-de-France Centre-Val de Loire
CNRS-LEHNA
COEUR Emeraude
Communauté de communes Ambert Livradois Forez
Communauté de Communes de la Vallée du Garon
Communauté de Communes du Bocage Mayennais
Communauté de Communes du pays d'Ancenis
Communauté de Communes du Thouarsais
Communauté de communes Ile de Noirmoutier
Communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne maritime
CPIE de la Corrèze
CPIE des Monts du Pilat
CPIE Sèvre et Bocage
DDT de la Loire (42)
DDTM Ile et Vilaine (35)
Département de l'Allier (03)
Département des Deux-Sèvres (79)
Deux-Sèvres Nature Environnement
DREAL Centre-Val de Loire
DREAL Nouvelle-Aquitaine
Ecosphère
Etablissement Public Territorial de bassin Vilaine
FDGDON Haute-Vienne
Fédération de Pêche de l'Indre-et-Loire
Fédération de Pêche des Deux-Sèvres
Fédération de Pêche du Loir-et-Cher
Fédération Départementale de Chasse du Loiret
Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de l'Allier
Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de Loire-Atlantique
Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de Vendée
Fédération départementale des Chasseurs de l'Indre-et-Loire
Fédération départementale des Chasseurs de la Mayenne
Fédération départementale des Chasseurs de l'Indre
Fédération départementale des Chasseurs de Loire-Atlantique
Fédération départementale des Chasseurs du Centre-Val de Loire
Fédération départementale des Chasseurs du Cher
Fédération départementale des Chasseurs du Loir-et-Cher

ANNEXES

France Nature Environnement Centre-Val de Loire
France Nature Environnement Pays de la Loire
FRAPNA Loire
FREDON Bretagne
FREDON Bretagne
FREDON Centre-Val de Loire
FREDON Pays de la Loire
GEREPI
Grand Poitiers Communauté urbaine
Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise
Irstea
Lannion-Trégor Communauté
Limousin Nature Environnement
LPO Anjou
LPO France
LPO Vendée
Maison de Loire du Loiret
ONCFS – DIR Bourgogne – Franche-Comté
ONCFS – DIR Bretagne - Pays de la Loire
ONCFS – DIR Centre-Val de Loire – Île-de-France
ORENVA (co animé par le FMA, l'ORE et la région Nouvelle-Aquitaine)
Parc naturel régional d'Armorique
Parc naturel régional des volcans d'Auvergne
Parc naturel régional du golfe du Morbihan
Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine
Pays Bourgogne Nivernaise
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Monts et Barrages
Réserve naturelle de Saint-Mesmin (Loiret Nature Environnement)
Réserve naturelle nationale du Lac de Grand-Lieu (SNPN)
Réserve naturelle Val de Loire (CEN Bourgogne)
Saint-Brieuc Armor Agglomération
Saules et Eaux
Service technique Mairie de Saint-Glen
Société d'Histoire Naturelle d'Autun
Sologne Nature Environnement
Symbiose Environnement
Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne
Syndicat de bassin de l'Oudon sud
Syndicat de Bassin de l'Elorn
Syndicat de bassin de l'Oudon
Syndicat de la Manse
Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron
Syndicat intercommunal à vocation unique de la Vallée de la Dive
Syndicat intercommunal à vocation unique du bassin de l'Oudon Sud
Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de l'Anglin
Syndicat interdépartemental d'aménagement de la Gartempe
Syndicat mixte d'aménagement des gorges de la Loire
Syndicat mixte d'aménagement du Haut-Allier
Syndicat mixte de la Ria d'Etel
Syndicat mixte de la Vallée du Thouet
Syndicat mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA)

ANNEXES

Syndicat mixte d'Etude, de Travaux et d'Aménagement du Bassin de l'Ardoux (S.M.E.T.A.B.A.)
Syndicat mixte du Couesnon Aval
Syndicat mixte du grand site Gavres Quiberon
Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière
Syndicat mixte EDENN
Syndicat mixte Loire et Goulaine
Syndicat mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Isac
Syndicat mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche en Pays de la Loire
Syndicat mixte Vienne Gorre
Syndicat Rivière Vienne et Affluents (SyRVA)
Syndicats de bassin Jouanne et Vicoïn
Vienne Nature